



OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS

SECTION FRANÇAISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 21 JUIN 2017

Les Baumettes au bord de l'explosion

Depuis l'ouverture le 14 mai dernier de la prison Baumettes 2, les dysfonctionnements sont nombreux au centre pénitentiaire de Marseille. Le manque chronique de personnel et la difficulté d'assurer les déplacements des détenus nourrissent par ailleurs le sentiment d'abandon des quelque 1000 personnes toujours hébergées dans les anciens bâtiments. Retour sur une situation au bord de l'explosion.

Le principal dysfonctionnement, source majeure de mécontentement parmi les détenus, tient au nouveau système de livraison des cantines¹. Ce dernier, qui se voulait plus efficace, « n'a pas fonctionné aux Baumettes historiques » explique David Cucchietti, surveillant et secrétaire local de la CGT-Pénitentiaire. C'est ainsi que depuis le 14 mai, de nombreux détenus se sont retrouvés dans l'impossibilité de recevoir leurs produits de cantines à temps : « Mon mari a attendu près de trois semaines avant de récupérer les siennes ! » s'indigne la femme d'un détenu.

Par ailleurs, la majorité de l'activité quotidienne de la prison se passe désormais aux Baumettes 2, où se trouvent notamment l'unité sanitaire, le service médico-psychologique régional et les parloirs. Or pour passer d'un bâtiment à l'autre, il faut traverser le tunnel qui relie les deux prisons et complexifie largement les mouvements des détenus. A cela s'ajoutent le manque chronique de personnel pénitentiaire et l'absence temporaire d'un certain nombre d'entre eux : les surveillants présents, en sous-effectif, ne peuvent plus assurer convenablement les déplacements des personnes détenues.

Ainsi, de nombreuses convocations ne sont pas suivies d'effet, que ce soit au service pénitentiaire d'insertion et de probation, au parloir avocat ou à l'unité sanitaire. « Selon les jours, j'ai pu voir entre zéro et 80 % des patients convoqués, et cela reste généralement en dessous des 50 % » témoigne un médecin de l'établissement. La limitation des mouvements affecte également les promenades et les douches qui sont régulièrement annulées dans les anciens bâtiments des Baumettes, où les détenus ne disposent pas de douches en cellule.

Toute une partie de la détention à l'abandon

« Mon fils ne reçoit pas ses cantines régulièrement, il a des douches qui ont sauté, il ne peut pas accéder à la cabine téléphonique, il n'a pas de ventilateur, les plombs sautent dans sa cellule donc il ne peut plus utiliser son réchaud pour cuisiner. Il n'en peut plus », avertit la mère d'un détenu. Les incidents se multiplient et le 28 mai dernier, des détenus ont bloqué une cour de promenade pour se faire entendre. « La seule réponse de la direction a été d'envoyer les ERIS² et de transférer les meneurs », regrette une compagne.

¹ Les cantines permettent aux personnes détenues d'acheter des produits tels que du tabac, du savon et du shampoing, des produits d'entretien, et d'autres produits permettant d'améliorer leur quotidien, comme de la nourriture, des ustensiles de cuisine etc.

² Equipes régionales d'intervention et de sécurité.

Beaucoup de détenus des Baumettes historiques « se sentent à l'abandon par rapport à ceux des Baumettes 2, qui sont privilégiés », témoigne une maman. Ainsi, sur les 1765 détenus que comptait le centre pénitentiaire au 1^{er} mai 2017, 700 seulement ont été transférés dans le nouveau bâtiment. Une autre mère essaye de mobiliser les familles pour rédiger une pétition.

Aucune solution à court terme

Si la problématique des cantines semble être en cours de résolution, les problèmes liés aux mouvements des détenus des anciens bâtiments vers les nouveaux demeurent. Et la surpopulation touche déjà la nouvelle prison : d'une capacité d'accueil de 573 places, ces nouveaux bâtiments n'ont pas été conçus pour gérer autant de personnes détenues. « On a déjà doublé une bonne partie des cellules des Baumettes 2 », explique David Cucchiatti.

Une situation qui ne semble pas près de s'arranger. Dans l'immédiat, aucune solution n'est envisagée pour améliorer le sort des détenus des Baumettes historiques. A moyen terme, et si le calendrier des travaux est tenu, ces bâtiments devraient définitivement fermer et les détenus être transférés au printemps 2018 vers les nouvelles prisons d'Aix-Luynes 2 et Draguignan. Qui proposeront 1 239 nouvelles places, alors que les maisons d'arrêt de la région PACA comptaient, au 1^{er} juin 2017, 1 818 détenus en sur-nombre, et que la tendance à la sur-incarcération ne faiblit pas, bien au contraire.

Parmi les personnes condamnées détenues au centre pénitentiaire de Marseille, une grande partie a un quantum de peine inférieur à deux ans et pourrait voir sa peine facilement aménagée. En outre, les 600 hommes³ ayant rejoint les Baumettes 2 en mai dernier sont en détention provisoire, et donc présumés innocents. Alors que, rappelons-le, les alternatives à l'incarcération permettent de lutter plus efficacement contre la récidive et coûtent en moyenne deux fois moins cher qu'une peine de prison. Et que la détention provisoire, trop facilement utilisée par les juges, revêt en principe un caractère exceptionnel.

CONTACT PRESSE : Amid Khallouf - 09 50 92 00 34 - 06 50 73 29 04

³ Une centaine de femmes, condamnées, ont également été transférées.